

REÇU LE
15 JAN. 2024
Lycée Agricole Ahun

La délégation départementale
de l'Allier

Affaire suivie par :
Isabelle PIONNIER
Service santé environnement
04 81 10 62 42
ars-dt03-risques-sanitaires@ars.sante.fr

BTS GEMEAU
M. le responsable de la formation
Site de AHUN
EPLEFPA
Le Chaussadis
23150 AHUN

Réf. : 269371

Yzeure, le 11 janvier 2024

Objet : offre d'emploi - ARS délégation de l'Allier

PJ : fiche de poste

Monsieur,

Je vous contacte afin de diffuser une offre d'emploi au sein de vos réseaux. Les personnes intéressées peuvent me contacter directement par téléphone ou par mail :

Mme Isabelle PIONNIER

Chef de pôle santé-environnement

isabelle.pionnier@ars.sante.fr

04-81-10-62-42

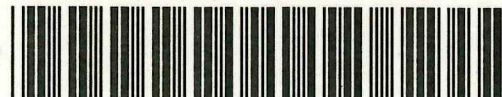
J'insiste sur le fait que le poste est ouvert aux jeunes diplômés, qu'il n'est pas nécessaire que le candidat maîtrise l'ensemble des missions décrites dans la fiche de poste et qu'un parcours de formation et d'intégration est prévue pour la personne recrutée.

L'Agence régionale de santé Auvergne Rhônes Alpes recrute pour sa délégation territoriale de l'Allier un poste de technicien sanitaire en charge du domaine de l'eau : eaux potables, eaux de piscine et eaux de baignade.

Le poste est ouvert à toute personne d'un niveau bac +2 avec ou sans expérience. Un contrat entre 1 et 3 ans sera proposé, selon le profil du candidat. Il pourra être prolongé par un nouveau CDD ou un CDI. Les candidats ont aussi la possibilité de passer le concours de « T3S : technicien sanitaire et de sécurité sanitaire » afin d'intégrer la fonction publique.

Une des principales missions est de garantir que l'eau distribuée au consommateur respecte les normes sanitaires. Il s'agit notamment de mener à bien les procédures de protection des captages d'eau potable, d'organiser le contrôle sanitaire de l'eau et de réaliser différents reporting au niveau du consommateur, national ou européen. Pour se faire, l'ARS est entourée d'un ensemble d'experts tels que des hydrogéologues ou des

Courrier : CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03
04 72 34 74 00 - www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr



bureaux d'études spécialisés. Elle interagit aussi avec différents partenaires (autres services d'état, collectivités, agence de l'eau, etc.).

Outre des missions départementales, le technicien sanitaire a la possibilité de s'investir au niveau régional pour mettre en place des outils de communication, faire évoluer les procédures ou participer à des missions d'expertise.

L'ensemble des missions réalisées par un technicien sanitaire sont décrites dans la fiche de poste jointe. Il n'est pas attendu du candidat qu'il maîtrise l'ensemble des missions décrites. Il sera encadré par un ingénieur et travaillera sur l'eau auprès d'un autre technicien qui l'aideront à monter en compétence. Dans le cadre de son intégration, un parcours de formation est d'ailleurs organisé.

Je vous d'agrée, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la directrice générale et par délégation
P/le directeur de la délégation départementale
de l'Allier

Le Chef du pôle Santé Environnement,


Isabelle PIONNIER

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE

Technicien Sanitaire et de Sécurité Sanitaire

Secteur eaux destinées à la consommation humaine et eaux de loisirs

Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative ⁽²⁾ : SAN-30-A, SAN-100-A, SAN-80-A, OBS-30-A

Famille professionnelle ⁽³⁾ : Santé, Observation, Inspection, Contrôle

Emploi-type ⁽⁴⁾ n°1 : Chargé de veille – surveillance sanitaire (SAN-30-A)

Emploi-type ⁽⁴⁾ n°2 : Chargé d'inspection ou de contrôle (OBS-30-A)

Emploi-type ⁽⁴⁾ n°3 : Évaluateur de risques (SAN-80-A)

Emploi-type ⁽⁴⁾ n°4 : Gestionnaire d'alerte et d'urgences sanitaires (SAN-100-A)

Niveau d'emploi : Corps des Techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire - catégorie B

RIFSEEP : 2

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Siège Lyon Siège Clermont-Ferrand Délégation territoriale Site à préciser : Délégation départementale de l'Allier / Yzeure

Direction : Santé Publique

Direction déléguée : Prévention et Promotion de la Santé

Pôle : Santé-Environnement

Service/Unité : Service Eaux et Avis Sanitaires

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Missions de la structure :

L'ARS a trois grandes missions :

- Réguler l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social :
 - pour une meilleure répartition de l'offre sur le territoire,
 - pour assurer des soins et des prises en charges médico-sociales sûres et de qualité,
 - pour une meilleure utilisation des ressources et la maîtrise des dépenses,
 - en contribuant avec l'Assurance maladie à la gestion du risque assurantiel.
- Gérer les urgences sanitaires :
 - contribuer à la gestion des crises sanitaires, sous la responsabilité des Préfets de départements,
 - organiser la veille et la sécurité sanitaire ainsi que l'observation de la santé.
- Développer la prévention :
 - assurer le développement des actions de prévention et de promotion de la santé, ainsi que participer à la prise en charge de la santé au travail,
 - prévenir les risques pour la santé liés à l'environnement

Enjeux / missions du service d'affectation ⁽⁷⁾ : Pôle Santé-Environnement

- Promotion de la politique de l'ARS en matière de prévention et de gestion des risques sanitaires liés à l'environnement et aux modes de vie des populations

- Mise en œuvre des mesures préventives et curatives visant à la protection de la santé des populations contre les risques liés aux milieux et aux modes de vie
- Contribue à la surveillance sanitaire de l'environnement et au contrôle technique des règles d'hygiène,
- Promotion de la prise en compte des aspects sanitaires dans les politiques publiques, d'équipement, de la maîtrise des perturbations chroniques ou accidentelles des milieux de vie.

Effectif du service : 1 IES responsable du pôle, 1 IES adjoint chef de pôle, 7 T3S

DESCRIPTION DU POSTE

Description : Actions de prévention et de gestion des risques sanitaires en Santé-Environnement dans le champ des missions affectées aux services

Management : Stratégique Coordination Proximité

Nombre de personnes à encadrer : aucun

Activités principales (8) :

Au niveau du Pôle santé-environnement – secteur « eaux »

Promotion de la santé, prévention, information et gestion des risques sanitaires liés :

- Aux eaux destinées à la consommation humaine (dont protection des captages)
- Aux eaux de baignade
- Aux eaux de piscine

Au niveau de l'animation régionale

- Participe aux cercles de compétence relevant de ses missions
- Peut contribuer aux groupes de travail issus des cercles de compétence en tant que référent

Plus précisément :

- Veille réglementaire et technique
- Mise à jour des dossiers administratifs
- Mise à jour des bases informatiques utilisées pour la gestion des eaux potables et de loisirs
- Élaboration de rapports, compte-rendu, bilans, arrêtés préfectoraux
- Analyse les situations sanitaires, préparation et proposition des décisions
- Mise en œuvre et suivi des missions de prévention, de contrôle réglementaire et de gestion des risques sanitaires
- Participation à des réunions techniques diverses
- Renseignements aux sollicitations extérieures, gestion des signalements et des plaintes
- Participation et suivi des missions d'inspection régionales ou départementales

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Activités annexes (8) :

Veille sanitaire :

- Participation en cas de situations sanitaires exceptionnelles relevant ou non du pôle santé environnement

Spécificités du poste / Contraintes (9) :

- Peut être appelé à collaborer à toute action prioritaire du pôle Santé-Environnement
- Déplacements dans le cadre de ses missions sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes (principalement Lyon, Clermont-Ferrand et département de l'Allier)
- Travail en réseau avec la direction de santé publique (pôle santé environnement) et les services santé environnement des 12 délégations départementales

Partenaires institutionnels (8) :

Externes

Services de l'État : (DREAL, DDT, Préfecture, DDCSPP...), collectivités locales (communes, EPCI – FP, Syndicats ...), bureaux d'études, associations...

Internes

Agents de la délégation départementale, autres directions et délégations départementales de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

COMPETENCES REQUISES (10): (cf. Répertoire des emplois et dictionnaire des compétences)**Connaissances (10)**

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Règlementations appliquées aux thématiques du service</i>		X		
<i>Connaissance technique et scientifiques associées aux thématiques</i>		X		
<i>Connaissances juridiques liées aux thématiques</i>		X		
<i>Connaissance des ressources documentaires mobilisables</i>		X		
<i>Environnement institutionnel, administratif et partenariat</i>		X		

Savoir-Faire (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Travail en équipe</i>		X		
<i>Capacité de synthèse, expression écrite et orale.</i>		X		
<i>Capacité d'analyse</i>		X		
<i>Techniques spécifiques</i>		X		

Savoir-Être (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Avoir le sens du service public et des relations humaines</i>		X		
<i>Faire preuve de rigueur, d'organisation et d'autonomie</i>		X		
<i>Capacité de prise d'initiative et d'adaptation</i>		X		
<i>Savoir rendre compte</i>		X		
<i>Savoir répondre aux situations d'urgence et travailler sous la pression</i>		X		

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique : Ingénieur d'Etudes Sanitaires – chef de pôle

Lien(s) fonctionnel(s) : Ingénieur d'Etudes Sanitaires – secteur eaux – adjoint au chef de pôle

